

Paris, le 14 décembre 2010

BGE lance la 13^e édition du Concours Talents de la création d'entreprise **Inscriptions ouvertes jusqu'au 30 avril 2011**

BGE lance la 13^e édition du Concours Talents, premier concours régional et national de la création d'entreprise. Les inscriptions sont ouvertes depuis le 1^{er} décembre sur le site **www.concours-talents.com**, rubrique « S'inscrire ». Clôture le 30 avril 2011.

Le Concours Talents récompense des projets porteurs d'emplois durables, participant au développement local et répondant aux valeurs d'initiative et de solidarité chères à BGE.

Le Réseau des Boutiques de Gestion devient BGE. Cette association loi 1901 est le premier réseau indépendant d'aide à la création d'entreprises, depuis l'émergence d'idées jusqu'à l'entreprise de 3 ans. BGE a créé le Concours Talents en 1997 avec le soutien de la MACIF et France Télécom, dans l'objectif d'encourager l'esprit d'entreprise et de valoriser des parcours d'entrepreneurs qui ont été accompagnés.

Qui peut s'inscrire ?

Tout créateur d'entreprise quels que soient son âge et son activité, à condition :

- d'avoir créé son entreprise entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 mars 2011 ;
- d'avoir été accompagné par un organisme d'aide à la création d'entreprise. C'est l'assurance pérennité de son activité et de son emploi, voire de la création d'autres emplois.

Les candidats concourent dans 8 catégories, soutenues par les partenaires du Concours Talents :

- Innovation Technique et Technologique (France Télécom)
- Artisanat et du Commerce (Médicis et Crédit Mutuel)
- Économie Sociale (Fondation Macif)
- Services (Crédit Agricole et Oséo)
- Services à la Personne (Agence nationale des services à la personnes)
- Dynamiques Rurales (Crédit Agricole)
- Développement, pour les anciens lauréats de + 3 ans (ministère de l'Économie-DGCIS)
- Essaimage (DIESE, association de promotion de l'Essaimage).

Les prix « Talents » :

- Prix régionaux : 1 600 euros en moyenne
- Prix nationaux : de 4 000 à 10 000 euros

Un succès grandissant. La notoriété du Concours Talents grandit chaque année. En 2010, 1600 dossiers ont été déposés (+ 25%), contre 1290 en 2009 et 986 en 2008. La représentation féminine a fortement augmenté aussi : les femmes ont dépassé la parité à l'étape régionale (51%), et sont 6 lauréates nationales sur les 14 récompensés.

Présentes depuis plus de 30 ans sur tout le territoire y compris les DOM, les BGE sont des structures associatives dédiées à l'accompagnement global des futurs créateurs. Dans les 430 structures d'accueil, 920 conseillers-salariés et 750 administrateurs bénévoles animent le réseau BGE.

> Organismes et Partenaires :

Le Concours Talents est organisé par BGE avec ses partenaires : Macif, France Télécom, Crédit Agricole, Médicis, Agence nationale des services à la personne, Crédit Mutuel, Agefiph, Crédit Coopératif, CER France, Oséo, DIESE, Fondation de la 2^e chance, ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi.

> Contact presse :

Ancian Communication Paris

Tél : 01 53 20 96 24

Sylvie Ancian : 06 86 43 68 04 - Gabriel Viry : 06 24 34 05 41